

ÉPOUX GARDIOL/BOYER



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 décembre 2024 sous réserves d'incidents

**Etude de Maîtres Karine TASSY-
KELCHER et Sébastien NARDINI
notaires associés,
à Lagnes (Vaucluse)
110 Lotissement les Oliviers**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien NARDINI, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LAGNES (Vaucluse), 110 Lotissement les Oliviers, CRPCEN 84017, le 18 décembre 2024, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Alain Claude **GARDIOL**, retraité, et Madame Nadine Simone **BOYER**, retraitée, demeurant ensemble à PERNES-LES-FONTAINES (84210) 160 avenue des Vignerons n°9.

Monsieur est né à CAVAILLON (84300) le 10 août 1957,



Écrit par Echo du Mardi le 20 décembre 2024

Madame est née à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800) le 1er juillet 1959.

Mariés à la mairie de PERNES-LES-FONTAINES (84210) le 20 avril 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Par l'apport de biens propres à Madame Nadine Simone BOYER au profit de la communauté.

les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.